

La balade de la Tour de Montmiral.

Durée	2h	Difficulté	Facile
Distance	9,00 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	178 m	Activité	Cheval
Dénivelé négatif	178 m	Commune	Geyssans (26750)
Point haut	423 m	Région	Dauphiné
Point bas	287 m		



Description

Au départ au Bois des Fourches. Attention, pas de parking à cet endroit.

(D/A) Quartier Les Beugnets de [Geyssans](#) et suivez le long chemin de caillou. Vous arrivez à une maison (où il y a un parc à chevaux + box avec une clôture en rondin de bois). Ce parc est à votre droite. Vous prenez la route goudronnée à gauche et passez devant une belle maison (à gauche) avec piscine !

(1) Après cette maison, vous prenez le chemin de droite qui descend (Qrt Chambon). Vous descendez ce chemin qui passe entre deux champs et vous arrivez à une maison (chemin communal) où il y a des chevaux. Vous continuez par la route goudronnée et remontez. Vous arrivez à un petit pont, sur la droite, vous le passez et ensuite vous prenez le 1° chemin à gauche. Au bout de ce chemin (où il y a une petite ruine en pierre), vous prenez à gauche et assez rapidement le 1° chemin à droite qui est plat au début et qui grimpe de façon très raide assez rapidement.

(2) En haut, vous arrivez sur la route goudronnée et vous continuez en restant à gauche. Au carrefour suivant, vous prenez le 1° chemin qui grimpe très raide à gauche et vous suivez le chemin (toujours tout droit: à cet endroit précis vous êtes sur la crête). Vous avez le chemin qui passe entre deux champs de vaches, vous filez et suivez ce chemin qui jalonne des champs et/ou parc. Vous entrez dans un sous-bois.

(3) Après le sous bois, vous prenez le 2° chemin à gauche (virage en aiguille qui descend) et là vous avez un superbe chemin d'herbe ombragé extra pour galoper. Vous arrivez en bordure d'une maison (où il y a un mini moulin) et vous descendez par la route goudronnée. Arrivé sur la route principale (souvent un car est garé à cet endroit), vous traversez la route (**attention aux voitures**).

(4) Ensuite, vous obliquez dans 1° chemin à droite, et là vous avez un bon moment de sentier qui va déboucher sur la première bifurcation de cette balade (là où il y a une belle maison en pierre avec piscine) qui sera sur votre droite.

(1) Par le parcours inverse, vous retournez au quartier Beugnet (D/A).

Points de passage

- D/A Bois des Fourches**
N 45.111389° / E 5.107153° - alt. 313 m - km 0
- 1 Maison avec piscine**
N 45.122291° / E 5.114522° - alt. 321 m - km 1.46
- 2 Tout droit sur la route**
N 45.122154° / E 5.13084° - alt. 352 m - km 3.25
- 3 À gauche en épingle**
N 45.135257° / E 5.13012° - alt. 423 m - km 5.36
- 4 Chemin à droite**
N 45.130209° / E 5.121507° - alt. 346 m - km 6.38
- D/A Bois des Fourches**
N 45.111328° / E 5.107142° - alt. 313 m - km 9

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-balade-de-la-crete/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

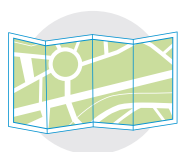
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



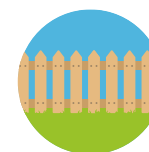
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



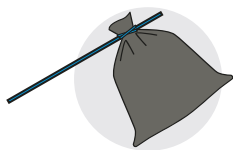
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.